

Code de Conduite

Tous les participants participant au IIe Forum mondial biennal de la jeunesse autochtone des Nations Unies (UNGIYF2023) suivront rigoureusement le [Code de conduite](#) pour les événements, qui comprend des lignes directrices pour prévenir le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, conformément aux normes établies dans le système des Nations Unies, sont également soumis. Tous les participants sont soumis au droit applicable, y compris les lois du pays hôte. En participant au GIYF 2023, les participants acceptent également d'adhérer à ces principes et valeurs de participation au Forum.

Le Forum fournira un soutien et un espace pour une participation significative, permettant un large éventail de perspectives et un dialogue constructif. Il promeut le respect des expressions culturelles traditionnelles, ainsi que la dignité, l'intégrité culturelle et les valeurs spirituelles des participants.

Les personnes participant au Forum doivent s'abstenir d'adopter des comportements que les organisateurs pourraient juger potentiellement préjudiciables à la réalisation de l'UNGIYF. Le harcèlement, la discrimination et toute forme d'abus sont strictement interdits et ne seront tolérés en aucune circonstance. Les actions impliquant l'usage ou la menace de la force physique ou la destruction de biens sont strictement interdites.

Accréditation

Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'accréditation ou l'admission au GIYF si un individu ou un groupe a préconisé, soutenu ou engagé dans des actions violentes ou un comportement destructeur au préalable. De plus, lors du GIYF à Rome, les organisateurs se réservent le droit de révoquer les cartes d'identification, l'inscription ou le matériel associé pour l'accréditation ou l'accès des participants qui enfreignent les principes.

Enregistrement vidéo et audio.

L'approbation écrite des organisateurs doit être obtenue avant le forum pour enregistrer une vidéo, une image ou un audio de toute partie du GIYF et du lieu dans l'intention d'un usage commercial ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur le forum ou les participants.

Avant le Forum, les participants au GIYF seront invités à remplir un formulaire de consentement permettant à la FAO de collecter du contenu (par exemple des vidéos, des photos, de l'audio, des histoires, de la musique, etc.) et toutes les informations que l'organisation peut collecter et traiter tant en interne qu'en externe. Les participants qui ne souhaitent figurer dans aucun des éléments mentionnés ci-dessus sont priés d'en informer le Secrétariat de l'UNGIYF avant l'événement à jessica.vega@fao.org.

Procédures impliquant des interruptions dans GIYF.

Forces de l'ordre. Les participants au GIYF sont soumis aux lois applicables en Italie, et la force physique ou la menace de force physique, ou la destruction de biens par les participants, ne seront pas tolérées et seront traitées avec les mesures juridiques appropriées.

Déclaration publique : Le UNGIYF se réserve le droit de faire une déclaration publique en cas de situation affectant le forum, exercice de discrimination ou de harcèlement, destruction de biens, ou recours ou menace de force physique ou toute mauvaise conduite de la part d'un participant. Si tel était le cas, les organisateurs peuvent publier une déclaration publique sur l'action reflétant les principes et les valeurs du forum.